Ouest-France
31 juillet - 1er août 2021

Il inventorie le patrimoine de la Sèvre Niortaise

Yannis Suire réalise cette mission de service public diligentée par les régions Pays de la Loire et Nouvelle Aquitaine. Un travail de fourmi dans le but de mieux connaître et valoriser le patrimoine.

Rencontre

Yannis Suire arpente le Marais poitevin depuis 2017. Missionné par les deux régions, les Pays de la Loire et la Nouvelle Aquitaine, l'historien procède à l'inventaire des communes riveraines de la Sèvre Niortaise, artère fluviale de la deuxième zone humide de France. Ses travaux sur Maillé (Vendée) viennent de se terminer.

La rencontre a lieu ce matin-là sur le port de Maillé. Yannis Suire explique la mission qui lui a été confiée depuis 2017 : **« inventorier tous les éléments du patrimoine des rives de la Sèvre Niortaise dans le Marais poitevin »**, des sources du fleuve jusqu'à la mer.

Dix-neuf communes à inspecter

Le conservateur du patrimoine pour le département de la Vendée et directeur de Centre vendéen de recherches historiques passe ainsi au peigne fin les huit communes côté Vendée (1) et les onze communes des Deux-Sèvres et de Charente-Maritime (2). Un travail de fourmi. **« J'en suis à près de la moitié »**, confie l'enfant du pays, né à Vix et dont le regard a été baigné par le marais depuis l'enfance.

L'opération consiste à recenser les bâtiments, objets mobiliers, comme les trésors des églises, mais aussi les paysages et les nombreux ouvrages hydrauliques, présents sur le territoire, qui permettent la gestion de l'eau dans le marais.

Tel un enquêteur, le travail de Yannis Suire consiste tout d'abord en une phase d'observation. **« L'inventaire, c'est d'abord partir de ce qu'on constate, décrire ce qui est »**, détaille celui dont sa formation en histoire de l'art lui permet d'avoir **« l'expérience du regard »**.

Dans le périmètre de l'étude, une zone d'un kilomètre de part et d'autre de la rive du fleuve, tout est répertorié. **« On ne laisse pas de côté un bâtiment parce qu'il semble insignifiant ou parce qu'il n'a pas d'histoire particulière »**, expose l'historien. Matériaux de construction, nombre d'ouvertures, présence ou non de décors, répartition des habitations, tous ces éléments disent quelque chose de l'histoire du lieu. **« C'est la masse de données qui permettent de tirer des conclusions. »**

Un travail de vérification avec les archives

Des observations que le chargé de mission enrichit de témoignages, **« dans chaque commune, il y a des personnes-ressources. Souvent les anciens »**. L'étude ne serait pas complète, ni crédible, si cette collecte de la mémoire et des souvenirs n'était confrontée aux archives papier.

Exemple, à Maillé, dont il vient de terminer l'inventaire, des témoins lui avaient signalé la présence d'un sabotier. **« En recoupant avec le cadastre et le recensement, j'ai pu établir l'identité et la datation de la présence de ce sabotier dans la commune »**, détaille-t-il.

Un travail de bureau avec les archives communales, départementales, documents des syndicats de marais ou des Ponts et chaussées arrivent donc en deuxième phase d'étude.

La synthèse des données accessibles à tous

L'inventaire contribue à améliorer la connaissance du patrimoine. Une fois ce travail de collecte et de vérification achevé, reste à le saisir et l'enregistrer. **« Il me faut en moyenne six mois pour réaliser le travail sur une commune »**, analyse Yannis Suire.

Chacun des éléments étudiés fait l'objet d'un dossier documentaire illustré, accessible à tous sur internet.

Pour Puyravault, par exemple, l'enquête a identifié 92 éléments, dont 62 ont fait l'objet d'un dossier documentaire et 30 d'un repérage à des fins statistiques. Le tout est illustré par 408 images.

L'objectif est que chacun puisse les valoriser. Des collectivités, des offices de tourisme ou des écoles peuvent être intéressés. Le Vendéen met aussi un point d'honneur, une fois ses travaux pour une commune terminés, à les partager par une conférence, **« même si les dernières ont été bousculées par la crise sanitaire »**, admet l'historien.

Une fois l'inventaire totalement bouclé une publication devrait être éditée.

Magali SCHAAL.

(1) Puyravault, Sainte-Radégonde-des-Noyers, L'Ile-d'Elle, Vix, Maillé, Damvix, Le Mazeau et Benet.

(2) Niort, Magné, Coulon, Sansais, Le Vanneau-Irleau, Arçais, La Ronde, Taugon, Saint-Jean-de-Liversay, Marans et Charron.

Yannis Suire procède à l'inventaire des communes riveraines de la Sèvre Niortaise, côté Vendée et Charente-Maritime. Ici, à Maillé, dont il vient de terminer la synthèse. | Photo : Ouest-France

L'inventaire du patrimoine part de l'observation de l'existant. Ici, Yannis Suire, à Maillé, devant un bâtiment qui a été par le passé un café. | Photo : Ouest-France

L'inventaire du patrimoine à Maillé

Dernière commune inventoriée par Yannis Suire, Maillé a fait l'objet de 340 éléments étudiés dont 200 sous forme de fiches documentaires, le tout illustré par 1 600 photos.

Les données de l'inventaire sont consultables sur les sites internet : archives.vendee.fr, patrimoine.pays-delaloire.fr et inventaire.poitou-charentes:fr

Les données concernant la commune de Maillé devaient être en ligne pour la conférence du vendredi 30 juillet.

L'inventaire s'intéresse aussi au patrimoine religieux tel que le calvaire de Maillé. | Photo : Ouest-France

Le pont de Maillé fait partie de l'inventaire de la Sèvre Niortaise dans le marais poitevin. | Photo : Ouest-France

L'origine de l'inventaire du patrimoine

André Malraux, alors ministre de la Culture, fonde l'inventaire général du patrimoine culturel en 1964 et l'inscrit dans la loi. À partir d'une recherche de terrain qui observe, analyse et décrit les œuvres *in situ* et en s'appuyant sur les sources d'archives et la bibliographie disponible, il recense, étudie et fait connaître les éléments du patrimoine qui présentent un intérêt culturel, historique ou scientifique.

Avec les lois de décentralisation, cette mission relève désormais des régions.